# UFR des Sciences et Techniques Département de Physique



## Compte-rendu de la réunion du Conseil de Département du 20 mai 2015

**Présents :** S. Adam, F. Baillot, M. Bérar, D. Blavette, L. Danaila, E. Dargent, A. Fnidiki, J.M. Le Breton, D. Lebrun, D. Ledue, S. Nicolas, J.C. Sautet, E. Talbot

Excusés : F-X. Demoulin, A. DIVAY, E. Domingues, J. Juraszek, M-S. Kaelin, R. Lardé, T. Paquet,

P. Pareige, C. Rozé, M. Stalin

Secrétaire de séance : C. Guérard

### **ORDRE DU JOUR:**

- 1- Informations
- 2- Postes d'Enseignants-Chercheurs
- 3- Postes ATER
- **4- Questions diverses**

-----

#### 1- Informations

### Projets pédagogiques UFR (CG du 23 mars 2015) :

7 projets ont été proposés par le Département de Physique. 5 ont été retenus, en totalité ou en partie. 2 seront pris en charge par l'EsiTech. L'ensemble est reporté dans le tableau cidessous.

Projet	Filière(s)	Porteur (s)	Demande	Attribution	
Tables optiques pour		T. Godin / B. Barviau	3666,00€	3666,00€	
montages optiques		1. Godin / B. Barviau	3000,00 €	3000,00 €	
Licence Zeemax		M. Brunel	3680,00€	3680,00€	
(logiciel d'optique)		ivi. bruilei	3080,00€	3000,00€	
Mâchoires à vis pour	L3 Mat <sup>x</sup> , M1	N. Delpouve	4510,00€	4510,00€	
essais mécaniques	M2-Incomat	N. Delpouve	4310,00 €	4310,00 €	
Alimentation pour	M1 PMSI	A. Hideur	1440 75 6	1440 75 6	
diode laser (TP)	M2 Diode	A. nideur	1440,75 €	1440,75 €	
Goniomètres pour	L1 SVTE	J.M. Le Breton	7275,00€	3637,50€	
spectroscopie	L2 SVTE	J.IVI. LE BIELOII	7275,00€	3037,30€	
Kit de doublage en		D. Dominu	17225 00 6	FsiTosh	
fréquence d'un laser		B. Barviau	17335,00€	EsiTech	
Pince optique pour	M2 Diode	K.F. Ren	19400 50 6	EsiTech	
micromanipulation	M2 Imacell	N.F. NEII	18490,50€	LSHECH	

### Projets pédagogiques Université (CG du 21 avril 2015) :

1 projet a été proposé par le Département de Physique. Il a été transmis à l'Université, avec les autres projets de l'UFR-ST (aucun classement n'a été demandé par l'Université).

Projet	Filière(s)	Porteur (s)	Association	Demande
UnivRTech (mise en pratique de TP et de projets à l'aide de technologies numériques modernes)	Toutes	S. Bernard F.X. Demoulin	EsiTech	76600 €

### Enseignants-Chercheurs visiteurs (CG du 21 avril 2015):

5 demandes ont été validées par le CG et transmises à l'Université (cf. tableau ci-dessous).

Nom	Pays	Etablissement	Labo	Début du séjour	Durée	Class <sup>t</sup> UFR
Mehrdad Naghaban	USA	Université du Nebraska, Lincoln	AMME LECAP	Janvier 2016	15 j	3/22
Ahmed El Oualkadi	Maroc	Univ Tetouan ENSA Tanger	GPM	01/03/2016	16 j	9/22
Li Tan	USA	Université du Nebraska, Lincoln	AMME LECAP	Janvier 2016	15 j	11/22
Peter Mallon	Afrique du Sud	Université de Stellenbosch	AMME LECAP	Janvier ou Février 2016	15 j	17/22
Rameshwar Adhikari	Népal	Université de Katmandou	AMME LECAP	16/11/2015	15 j	19/22

### CRCT (CG du 21 avril 2015):

L'UFR-ST a classé et transmis 9 demandes, dont 4 ont été effectuées par des collègues du Département de Physique (cf tableau ci-dessous). Selon les informations recueillies, seules les six premières demandes de la liste de l'UFR-ST devraient être acceptées.

Nom	Grade	Section	Date de début	Nb de mois	Labo	CRCT déjà obtenu	Class <sup>t</sup> UFR
Laurent Delbreilh	MCF	28	01/09/2015	6	LECAP	Non	2/9
Héléna Zapolsky	PR	28	01/01/2016	6	GPM	Non	6/9
Christèle Lecomte	MCF	61	01/02/2016	6	LITIS	Oui	8/9
Didier Blavette	PR	28	01/10/2015	6	GPM	Non	9/9

- D. Blavette demande quels sont les critères qui ont été pris en compte pour le classement par l'UFR-ST. F. Baillot répond en expliquant que sont notamment pris en compte les critères suivants (liste non exhaustive) : préparation d'une HDR, déplacement à l'étranger dans le cadre d'un projet, obtention d'un CRCT ou d'une délégation CNRS dans les années antérieures...
- D. Blavette demande si, à l'issue d'un CRCT, un bilan est demandé au bénéficiaire. L. Danaila, qui bénéficie actuellement d'un CRCT, informe le conseil qu'un rapport d'activité est effectivement demandé par l'Université à l'issue d'un CRCT.

### PRP collectives (CG du 18 mai 2015):

Au minimum 6 PRP collectives pour responsabilités pédagogiques au titre de la formation initiale ont été proposées pour attribution au Département de Physique. La décision définitive concernant le nombre total de PRP attribuées sera prise lors d'un prochain CG. Les noms des collègues proposés doivent être transmis à la direction de l'UFR pour le vendredi 22 mai. Il est rappelé que les critères d'attribution des PRP retenus par le Département de Physique s'inscrivent dans la continuité de ce qui a été effectué en 2012, 2013 et 2014. Priorité est donnée, d'une part aux responsables de filières à effectifs importants et, d'autre part, aux Maîtres de Conférences. Le Département de Physique est attentif à ce qu'un roulement soit assuré pour que tous les responsables concernés par ces critères bénéficient d'une PRP au moins une année sur deux.

3 PRP collectives pour responsabilités pédagogiques au titre de la formation continue ont été effectivement attribuées au Département de Physique. Ces PRP concernent les formations suivantes : L3-Domotique, M1-GSI et préparation à l'Agrégation de Sciences Physiques.

#### PRP individuelles (CG du 18 mai 2015):

Le Département de Physique a demandé aux responsables des filières concernées de transmettre les listes de collègues concernés. Le Département doit transmettre cette liste à la direction de l'UFR pour le vendredi 22 mai.

#### PRP pour dossiers d'évaluation de mention (CG du 18 mai 2015) :

Le CG propose d'attribuer des PRP pour la constitution des dossiers d'évaluation de mention :

Licence SI: 12h Licence EEEA: 6h Master PMSI: 12h Master IGIS: 6h

La Licence Pro Domotique n'est pas concernée par de type de PRP.

### 2- Postes d'Enseignants-Chercheurs

Point sur les postes EC vacants et sur les demandes de création en 2014 :

#### Postes vacants

#### - Section 30-60-62:

poste MCF/CORIA : M-C Ciccoli (disponibilité, support ATER obtenu en 2014-2015) poste PR/CORIA : B. Chéron (retraite au 01/09/2015)

#### - Section 28-63:

poste MCF/GPM: C. Bordel (détachement, support ATER obtenu en 2014-2015) poste MCF/GPM: F. Hue (disponibilité, support ATER obtenu en 2014-2015) poste MCF/GPM: F. Vurpillot (promotion PR au 01/09/2015)

#### Créations 2014 (classées au conseil de département du 4 juin 2014) :

```
n° 1 – GPM: MCF – section 28 – Modélisation numérique – UFR, ESITECH
n° 2 – CORIA: PR – section 62 – Simulation numérique – UFR, ESITECH
n° 3 – LITIS: PR – section 61 – Reconnaissance de formes – UFR
n° 4 – LECAP: PR – section 28 – Analyse thermique haute performance – UFR, International
```

En 2014, ces postes ont été respectivement classés par l'UFR-ST en 3<sup>è</sup>, 5<sup>è</sup>, 8<sup>è</sup> et 8<sup>è</sup> places sur la liste établie par le CG de l'UFR-ST (rappel : il y avait 7 postes classés et 7 postes 8<sup>è</sup> exaequo). Le classement de l'UFR-ST pour 2015 sera voté au prochain CG, le 26 mai.

Après discussion le Conseil de Département de Physique décide de reconduire pour cette année 2015 la liste transmise en 2014, avec la modification suivante : le poste n°3 sera demandé en tant que MCF.

F. Baillot précise qu'il est très important de définir soigneusement le profil enseignement attaché à un poste, en particulier en ce qui concerne les postes PR, qui doivent faire apparaître des missions pédagogiques ciblées.

#### 3- Postes ATER

Les besoins en postes d'ATER exprimés cette année par les différentes CCSE sont :

- Section 61: 2 postes ½ ATER
- Section 30/60/62: 3 postes ½ ATER
- Section 28/63: 5 postes ½ ATER

A ce jour, sont connus pour l'UFR: 6 postes entiers ministériels et 7 postes sur supports vacants. La répartition des postes ATER sera discutée lors d'un prochain CG, une fois connus les postes faisant actuellement l'objet d'une possible vacance suite à la campagne d'emploi de cette année (rentrée 2015).

### **4- Questions diverses**

D. Ledue demande qu'une réunion sur la place de la Physique dans l'organisation et les contenus de la prochaine offre de formation Master soit organisée très prochainement. Ceci est prévu dans les deux semaines à venir.

Saint-Etienne du Rouvray le 20 mai 2015

Jean-Marie LE BRETON

### Additif:

Les modifications suivantes ont été effectuées postérieurement au Conseil de Département, en accord avec les responsables concernés (directeurs de laboratoires et président de CCSE):

postes d'enseignants-chercheurs :

- le poste CORIA/62 en création sera demandé en MCF
- le poste LITIS/61 en création sera demandé en PR

### postes ATER:

- seront demandés pour la section 28/63 : 2 postes ATER et 1 poste ½ ATER